



Rapport financier 2023

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES *ec*
Région Paris Ile-de-France

Rapport financier

À QUOI SERVENT VOS COTISATIONS ? 4

»»» **COMPTES ANNUELS** 6

Rapport des censeurs 7

Bilans 8

Bilan actif 8

Bilan passif 9

Comptes de résultat 10

Annexes 11

Règles et méthodes comptables 11

Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan 15

Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat 19

Autres informations et engagements 20

»»» **COMPTES AGRÉGÉS** 22

Rapport des censeurs 23

Bilans 24

Bilan actif 24

Bilan passif 25

Comptes de résultat 26

Annexes 27

Généralités 27

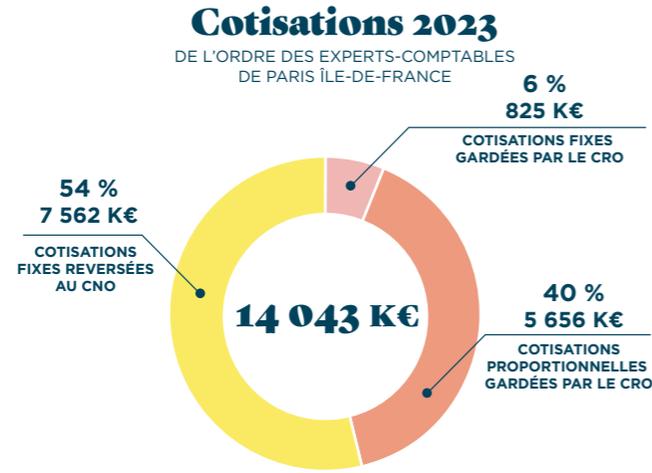
Règles et méthodes comptables 30

Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan 33

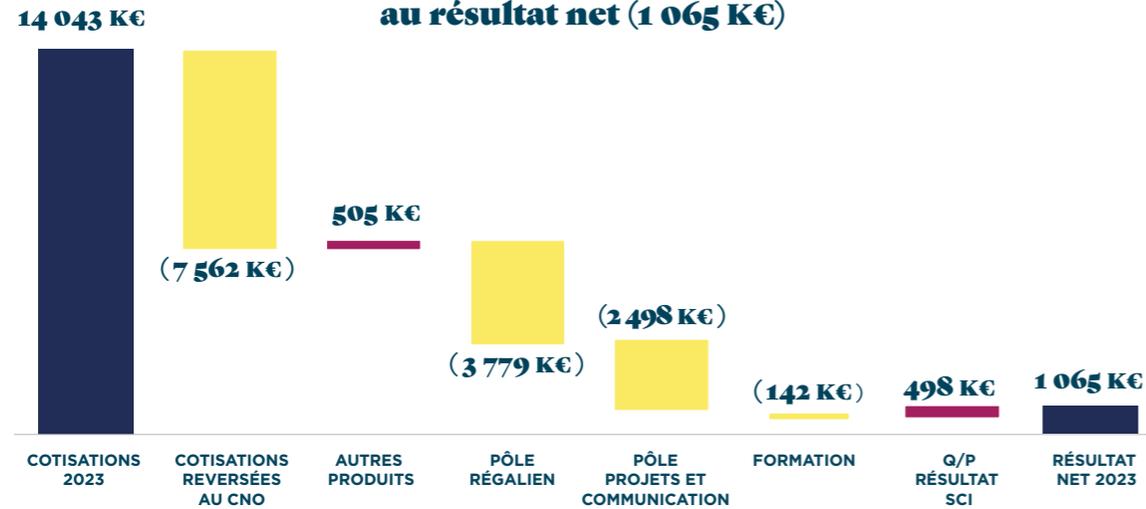
Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat 34

Autres informations et engagements 35

À QUOI SERVENT VOS COTISATIONS ?

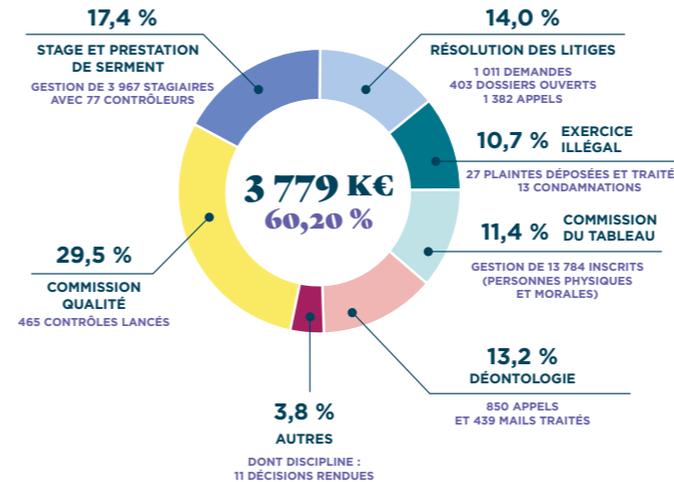


Passage des cotisations reçues (14 043 K€) au résultat net (1 065 K€)



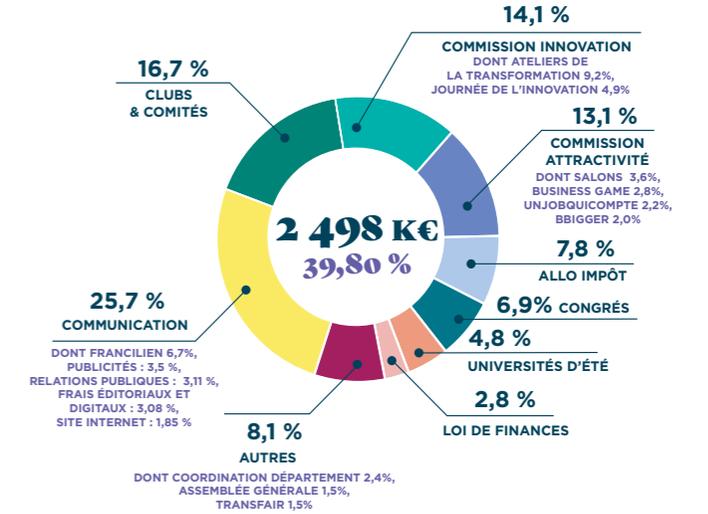
Pôle régalien

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Pôle projets et communication

DE L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE PARIS ÎLE-DE-FRANCE



Nombre d'adhérents des clubs



Comptes annuels

RAPPORT DES CENSEURS

**Madame la présidente,
Madame la commissaire du gouvernement,
Chères consœurs, Chers confrères,**

En exécution de la mission de censeurs qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article 28 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- la gestion financière du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France ;
- la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget ;
- la régularité et la sincérité des comptes annuels.

Les comptes annuels nous ont été communiqués pour contrôle le 4 avril 2024 par madame la présidente du conseil régional de l'Ordre. Ils ont été arrêtés par le conseil réuni en session le 28 mars 2024. Tous les livres et pièces comptables ont été mis à notre disposition au siège du conseil régional.

Dans le cadre de notre mission de censeurs, nous avons vérifié, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. De même nous avons porté une appréciation sur les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. En outre, nous avons vérifié la nature des placements financiers et analysé la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget approuvé par le conseil régional.

Les comptes annuels se caractérisent par un excédent de 1 035 038 € et un total du bilan de 15 544 761 €.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la gestion financière et sur la concordance des opérations enregistrées dans les comptes annuels avec le budget. Nous attestons que les comptes annuels qui vous sont présentés, sont réguliers et sincères.

Fait à Paris, le 29 avril 2024,

Les censeurs,

Christophe MONTAZEAUD



Cédric CHOUKROUN



BILANS

Bilan actif

	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/23	NET AU 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON-APPELÉ (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 058	38 058		
Concessions, brevets, droits similaires	38 058	38 058		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	399 243	354 601	44 642	3 5617
Installations techniques, matériel, outillages	24 830		24 830	12 830
Autres immobilisations corporelles	374 413	354 601	19 812	22 787
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 970 520		7 970 520	8 075 000
Autres participations	3 575 000		3 575 000	3 575 000
Prêts	4 395 520		4 395 520	4 500 000
TOTAL (II)	8 407 821	392 659	8 015 162	8 110 617
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	29 604		29 604	68 593
Avances et acomptes versés sur commandes	29 604		29 604	68 593
CRÉANCES	4 421 011	117 428	4 303 583	3 731 525
Clients et comptes rattachés	891 883	117 428	774 455	909 822
Autres créances	3 529 128		3 529 128	2 821 703
DIVERS	3 169 244		3 169 244	3 083 802
Disponibilités	3 169 244		3 169 244	3 083 802
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	27 168		27 168	58 844
Charges constatées d'avance	27 168		27 168	58 844
TOTAL (III)	7 647 026	117 428	7 529 598	6 942 764
FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNT À ÉTALER				
PRIMES DE REMBOUR. D'OBLIGATIONS (IV)				
ÉCART DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	16 054 847	510 086	15 544 761	15 053 381

Bilan passif

	NET AU 31/12/23	NET AU 31/12/22
PASSIF		
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION		
ÉCART DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES	12 586 940	11 438 531
Autres réserves	12 586 940	11 438 531
REPORT À NOUVEAU		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 035 038	1 148 408
Résultat de l'exercice	1 035 038	1 145 408
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
TOTAL (I)	13 621 977	12 586 940
PRODUITS ÉMISSIONS TITRES DE PARTICIPATIONS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR CHARGES		
	331 231	291 962
Provisions pour charges	331 231	291 962
TOTAL (III)	331 231	291 962
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS		
		20 585
Emprunts et dettes financières divers		20 585
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS VERSÉS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS		
	932 897	1 265 543
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	932 897	1 265 543
DETTE FISCALES ET SOCIALES		
	529 767	491 404
Dettes fiscales et sociales	529 767	491 404
DETTE SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES		
	128 889	396 946
Autres dettes	128 889	396 946
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
TOTAL (IV)	1 591 553	2 174 478
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	15 544 761	15 053 381

Comptes de résultat

	DU 01/01/23 AU 31/12/23	DU 01/01/22 AU 31/12/22
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
CONSOMMATION EXERCICE /TIERS	2 784 973	2 585 521
Autres achats et charges externes	2 784 973	2 585 521
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	251 396	240 223
Impôts, taxes et versements assimilés	251 396	240 223
CHARGES DU PERSONNEL	297 4253	2 869 486
Salaires et traitements	2 057 337	1 991 998
Charges sociales	916 916	877 488
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	175 372	196 495
Amortissements sur immobilisations	18 676	26 347
Provisions sur actif circulant	117 428	160 287
Amortissement pour risque et charges	39 268	9 861
AUTRES CHARGES	931 349	803 068
Autres charges	931 349	803 068
TOTAL (I)	7 117 343	6 694 793
QUOTES-PARTS RÉSULTATS /OP COM (II)		
CHARGES FINANCIÈRES (III)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)		
		5 076
Sur opérations de gestion		5 076
Sur opérations en capital		
BÉNÉFICE (V)	1 035 038	1 148 408
TOTAL GÉNÉRAL (CHARGES)	8 152 381	7 848 277
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
MONTANT NET CHIFFRE D'AFFAIRES (A)	6 731 087	6 420 500
Production vendue (B&S)	6 731 087	6 420 500
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (B)	755 850	904 971
Subventions d'exploitation		80 000
Reprise /prov. & transferts charge	178 378	294 349
Autres produits	577 472	530 622
TOTAL (A+B)	7 486 937	7 325 471
QUOTES PARTS RÉSULTAT/OP. COM		
PRODUITS FINANCIERS	664 944	517 730
De participations	664 944	517 730
PRODUITS FINANCIERS (II)	664 944	517 730
PRODUITS EXCEPTIONNELS (III)	500	5 076
Sur opérations de gestion	500	5 076
TOTAL GÉNÉRAL (PRODUITS)	8 152 381	7 848 277

ANNEXES

Règles et méthodes comptables

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France est un organisme de droit privé, investi d'une mission d'intérêt public, l'Ordre est un organisme *suis generis*. L'Ordre n'est pas une association ni un syndicat auquel on peut ou non adhérer. Il n'a donc pas à appliquer le plan comptable des associations. Il n'est pas non plus soumis aux règles comptables applicables aux syndicats depuis la loi du 20 août 2008.

Il convient donc d'appliquer le plan comptable général en l'adaptant pour tenir compte de l'absence de but lucratif, ce qui conduit à adopter la terminologie des associations :

- Les charges d'exploitation sont dénommées charges de fonctionnement ou d'activité,
- Le résultat est un excédent ou un déficit,
- Les capitaux propres deviennent les fonds propres.

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France applique les conventions générales comptables dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales règles utilisées sont les suivantes :

1.1 Immobilisations incorporelles

Elles concernent l'achat de logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur 12 mois, dès leur mise en service.

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont été comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Elles sont amorties sur leur durée de vie estimée suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- Installation et agencement - 5 ans
- Matériel de transport - 3 ans
- Matériel de bureau et informatique - 3 à 4 ans
- Mobilier de bureau - 1 à 3 ans

1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage des participations est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.4 Clients et comptes rattachés (confrères et stagiaires)

Les créances clients et comptes rattachés comprennent principalement les cotisations des confrères et celles des stagiaires, majorées des coûts de formations obligatoires.

Les créances sont dépréciées, en fin d'année, par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu selon la méthode suivante :

- Provision de 15% de la valeur nominale pour les créances de l'exercice en cours,
- Portée à 100% de la valeur nominale pour les stagiaires étrangers dont la créance est antérieure au 31 décembre 2008,
- Provision de 100% de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

La provision concernant les journées de formation non recouvrées est à la charge de Sup'Expertise.

1.5 Provisions pour risques et charges

Elles enregistrent une augmentation du passif exigible à plus ou moins court terme, consécutive à des risques et charges nettement précisés quant à leur objet que des événements inconnus à la clôture de l'exercice ou en cours rendent probables mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

1.6 Indemnités de fin de carrière / médailles du travail

Un contrat collectif d'assurance a été signé en fin d'année 2007, le versement effectué à cette occasion correspondant aux droits acquis par l'ensemble du personnel en matière d'engagement au titre des indemnités de fin de carrière et de médaille du travail au 31 décembre 2007.

Depuis 2008, aucune souscription complémentaire n'a été versée. Une dotation de 23 800 euros au titre des départs en retraite et une dotation de 15 468 euros au titre des médailles de travail ont été comptabilisées en 2023 afin que le montant global (provisions et solde des contrats collectifs) corresponde aux droits acquis au 31 décembre 2023.

Ce montant a été déterminé en tenant compte pour chaque salarié de son ancienneté, d'une actualisation de son salaire, de sa probabilité de survie ainsi que de celle de rester dans l'Ordre des experts-comptables région Île-de-France jusqu'à 64 ans, conformément à la législation en vigueur au moment de la clôture, de même en matière de médaille du travail.

Le solde des contrats collectif ajouté au solde des provisions pour risques et charges correspondent au montant total des engagements dus soit 332 116 euros.

1.7 Particularités

Les cotisations fixes sont comptabilisées à la date de l'appel de cotisations.

Les cotisations proportionnelles sont enregistrées :

- à la date de la déclaration en ligne (même si le paiement n'a pas été encaissé) ou,
- à la date d'encaissement de celles-ci en raison de l'impossibilité de connaître leurs montants avant réception de l'appel de cotisation servi par le membre de l'Ordre et joint au règlement (au cas où la déclaration n'est pas remplie en ligne).

Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan

1.8 Engagement de caution

Dans le cadre de l'acquisition par la SCI du 50 rue de Londres des locaux du Cristallin, l'Ordre des experts-comptables région Île-de-France a accordé au CIC un cautionnement en garantie de crédit de 14 500 000 euros en date du 30 septembre 2022 à échéance le 10 septembre 2042.

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Logiciels	38 058			38 058	
TOTAL	38 058			38 058	

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Logiciels	38 058			38 058	
TOTAL	38 058			38 058	

2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Œuvre d'art	12 830	12 000		24 830	24 830
Installations diverses	2 774			2 774	
Matériel de transport		1 299		1 299	1 175
Matériel de bureau et informatique	178 866	5 974		184 839	11 005
Mobilier de bureau	192 505	8 429	15 434	185 500	7 632
TOTAL	386 975	27 702	15 434	399 242	44 642

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE COMPTABLE À LA FIN DE L'EXERCICE
Installations diverses	2 774			2 774	
Matériel de transport		124		124	
Matériel de bureau et informatique	161 884	11 950		173 834	
Mobilier de bureau	186 699	6 602	15 433	177 868	
TOTAL	351 357	18 676	15 433	354 600	

2.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	CESSIONS DE L'EXERCICE	BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE
Participations	3 575 000			3 575 000
Prêt Sup'Expertise	4 500 000		104 480	4 395 520
TOTAL	8 075 000		104 480	7 970 520

Les participations financières sont constituées de :

NOM DES SOCIÉTÉS DÉTENUES	% DE DÉTENTION	CAPITAUX PROPRES EN EUROS	CHIFFRE D'AFFAIRES EN EUROS	DIVIDENDES EN EUROS	MONTANT INSCRIT À L'ACTIF
EURL Actions-Experts	100	350 000	1 286 612		350 000
SCI du 50 rue de Londres Paris 8 ^e	50	6 250 000	2 756 729	587 361	3 125 000
SASU INNEST	100	100 000	215 000		100 000

2.4 État des échéances, créances et dettes

	MONTANT BRUT	À UN AN AU PLUS	À PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
CRÉANCES				
Membres de l'Ordre, divers	626 307	626 307		
Clients factures à établir	265 576	265 576		
Compte courant SCI du 50 rue de Londres Paris 8 ^e	3 232 342	3 232 342		
Conseil national - Exercice Illégal	91 786	91 786		
Avance INNEST	205 000	205 000		
TOTAL DES CRÉANCES	4 421 011	4 421 011		
DETTES				
Fournisseurs et comptes rattachés	932 897	932 897		
Fiscales et sociales	529 767	529 767		
Autres dettes	128 889	128 889		
TOTAL DES DETTES	1 591 553	1 591 553		

2.5 Comptes de régularisation actif-passif

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	31/12/2023	31/12/2022
Séminaire reporté		11 568
Changement logiciel comptable		10 623
Tickets restaurants	9 288	7 515
Avenir de le Profession	7 680	10 060
Archivage	200	19 078
Challenge neige	10 000	
TOTAL	27 168	58 844

2.6 Produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR	31/12/2023	31/12/2022
AUTRES CRÉANCES		
Convention Sup'Expertise / Actions-Experts / Innest		120 000
Redevance Sup'Expertise (FC) relative à la gestion des stagiaires de l'Ordre	240 494	243 114
Participation frais séminaire	22 482	4 634
Subvention CCI		80 000
Aide apprenti / Remboursement Prévoyance		5 618
Divers	2 600	
TOTAL	265 576	453 366

2.7 Tableaux des fonds propres

L'assemblée générale du 6 septembre 2023 a affecté l'excédent de l'exercice précédent de 1 148 408 euros en réserves diverses.

LIBELLÉS	SOLDE AU 31/12/2023	SOLDE AU 31/12/2022
Résultat	1 035 038	1 148 408
Réserves diverses	12 511 503	11 363 095
Projet ordinal (restitution cotisations 2014)	75 436	75 436
TOTAUX	13 621 977	12 586 939

2.8 État des provisions

PROVISIONS	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE UTILISÉES	REPRISES DE L'EXERCICE NON UTILISÉES	BRUT À LA FIN
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Indemnité de départ à la retraite	291 963	39 368			331 331
Médailles travail					
TOTAL	291 963	39 368			331 331
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES CRÉANCES					
Provision des comptes Confrères	160 287	117 428	160 287		117 428
TOTAL	160 287	117 428	160 287		117 428
TOTAL	452 250	156 796	160 287		448 759
Dont dotations et reprises d'exploitation		156 796	160 287		
Dont dotations et reprises exceptionnelles					

2.9 Charges à payer

CHARGES À PAYER	31/12/2023	31/12/2022
EMPRUNTS ET DETTES DIVERSES		
Intérêts bancaires		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS		
Fournisseurs factures non parvenues ⁽¹⁾	924 471	905 088
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
Provision congés payés/ primes	189 797	166 718
Provision charges sur congés payés/ primes/ licenciement	97 053	84 533
Provision taxes assises sur salaires	12 505	9 759
TOTAL	1 223 826	1 166 098

⁽¹⁾ Dont en 2023 :

- 668 692 € correspondant à la subvention d'équilibre Actions-Experts
- 132 876 € complément coût Contrôles Qualité
- 93 092 € correspondant au séminaire
- 15 000 € subvention ANECS 2023
- 10 000 € 3^{ème} versement Bourse Make it easy session 2023
- 4 811 € correspondant à des coûts de diverses commissions

Dont en 2022 :

- 557 572 € correspondant à la subvention d'équilibre Actions-Experts
- 261 754 € complément coût Contrôles Qualité
- 76 500 € coût estimé voyage Marrakech
- 9 262 € correspondant à des coûts de diverses commissions

Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat

3.1 Cotisations

Ce poste est constitué des cotisations (non exonérées) des membres inscrits au Tableau de l'Ordre de la région Île-de-France. Cela comprend les cotisations fixes appelées en 2023, ainsi que celles proportionnelles payées (ou promises) en 2023 selon la décomposition ci-dessous.

Nombre de cotisants :

- 6 931 personnes physiques
- 6 853 personnes morales
- 3 723 stagiaires

La part de cotisations appelée pour le compte du CNO leur est reversée, soit 7 561 798 € en 2023.

3.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement :

- le produit de la redevance Sup'Expertise (FC) relative à la gestion des stagiaires de l'Ordre
- le produit des conventions de management facturés à Actions Experts et Innest
- la participation forfaitaire aux frais de procédures du service Régalien
- des recettes partenaires

3.3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont constituées des dépenses des commissions du CRO et des frais de fonctionnement (Charges de personnel, loyers, etc.)

3.4 Résultat financier

Le résultat financier comprend les plus-values des placements et l'affectation de 50% du résultat 2023 de la SCI du 50 rue de Londres (soit au total 587 361,38 €).

La SCI du 50 rue de Londres est détenue à 50 % par la CRCC de Paris et à 50% par le CROEC PIDF.

Conformément à l'article 15 du Titre V des statuts de la SCI, « le résultat dégagé est réputé appréhendé par les associés, en proportion de leurs droits, au fur et à mesure de leur constitution ».

L'assemblée générale du 29 février 2024 de la SCI a pris en 2^{ème} résolution l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2023 qui s'élève à 1 174 723 euros, au compte courant d'associés.

Autres informations et engagements

4.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

CATÉGORIE	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	28	27
Employés	14	14
Apprenti	1	1
TOTAL	43	42

4.2 Affectation du résultat de la SCI du 50 rue de Londres

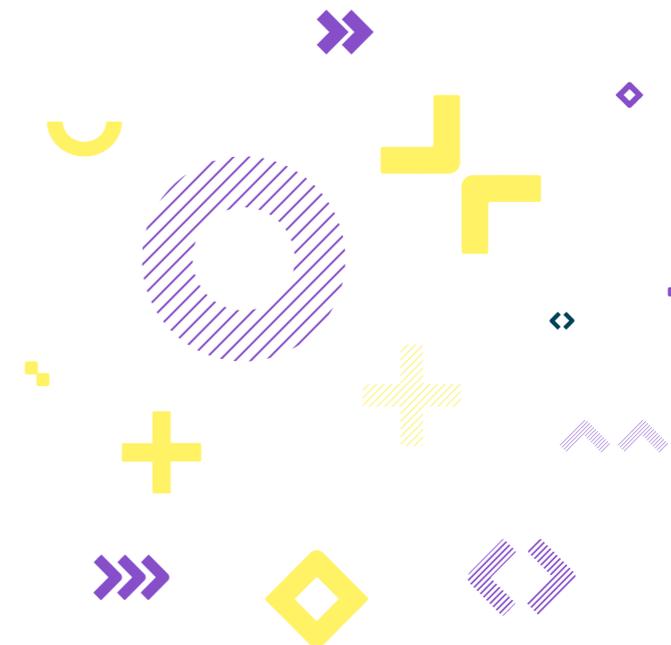
Voir chapitre 3.4 Résultat financier.

4.3 Éléments concernant les entreprises liées

POSTES	MONTANTS CONCERNÉS	SOCIÉTÉS CONCERNÉES
PARTICIPATIONS	350 000	Eurl Actions-Experts
	3 125 000	SCI du 50 rue de Londres
	100 000	SASU INNEST
PRÊT	4 395 520	Sup'Expertise
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	56 000	Actions-Experts
	8 227	Sup'Expertise
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	320 611	Actions-Experts
	75 403	Sup'Expertise
	3 564	SCI du 50 rue de Londres
AUTRES CRÉANCES	3 232 342	SCI du 50 rue de Londres
	205 000	SASU INNEST
AUTRES DETTES	86 819	Sup'Expertise

4.4 Autre engagement

Le montant total des engagements en matière d'indemnité de départ en retraite et de médailles du travail s'élève à 332 116 euros, couverts par la provision et le contrat collectif.



Comptes agrégés

RAPPORT DES CENSEURS

**Madame la présidente,
Madame la commissaire du gouvernement,
Chères consœurs, Chers confrères,**

En exécution de la mission de censeurs qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article 28 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, sur :

- la gestion financière du conseil régional de l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France ;
- la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget ;
- la régularité et la sincérité des comptes agrégés.

Les comptes agrégés nous ont été communiqués pour contrôle le 4 avril 2024 par madame la présidente du conseil régional de l'Ordre. Ils ont été arrêtés par le conseil réuni en session le 28 mars 2024. Tous les livres et pièces comptables ont été mis à notre disposition au siège du conseil régional.

Dans le cadre de notre mission de censeurs, nous avons vérifié, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes agrégés. De même nous avons porté une appréciation sur les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. En outre, nous avons vérifié la nature des placements financiers et analysé la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget approuvé par le conseil régional.

Les comptes agrégés se caractérisent par un excédent de 1 500 316 € et un total du bilan de 44 807 171 €.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la gestion financière et sur la concordance des opérations enregistrées dans les comptes agrégés avec le budget. Nous attestons que les comptes agrégés qui vous sont présentés, sont réguliers et sincères.

Fait à Paris, le 29 avril 2024,

Les censeurs,

Christophe MONTAZEAUD



Cédric CHOUKROUN



BILANS

Bilan actif

	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET AU 31/12/23	NET AU 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON-APPELÉ (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	293 962	244 602	49 360	105 997
Concessions, brevets, droits similaires	293 962	244 602	49 360	105 997
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 780 034	1 265 919	31 514 115	31 051 793
Terrains	5 288 726		5 288 726	5 288 726
Constructions	20 470 554		20 470 554	20 470 554
Installations techniques, matériels, outillages	138 830		138 830	126 830
Autres immobilisations corporelles	6 841 925	1 265 920	5 576 005	4 965 684
Immobilisations en cours	40 000		40 000	200 000
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	439 974		439 974	439 974
Autres participations	439 974		439 974	439 974
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières	212 002		212 002	212 002
TOTAL (II)	33 725 973	1 510 521	32 215 452	31 569 855
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS/COM.	291 946		291 946	94 103
Avances et acomptes versés/com.	291 946		291 946	94 103
CRÉANCES	5 638 330	689 888	4 948 441	4 912 651
Clients et comptes rattachés	4 750 799	689 889	4 060 910	3 190 387
Autres créances	887 532		887 532	1 722 264
DIVERS	6 654 847		6 654 847	7 959 199
Valeurs mobilières de placement	250 153		250 153	200 609
Disponibilités	6 404 695		6 404 695	7 758 590
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	575 734		575 734	1 638 103
Charges constatées d'avance	575 734		575 734	1 638 103
TOTAL (III)	13 160 858	689 889	12 470 969	14 604 056
FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNT À ÉTALER	120 750		120 750	134 550
Frais d'émission d'emprunt à étaler	120 750		120 750	134 550
PRIMES REMBOUR. D'OBLIGATIONS (IV)				
ÉCART DE CONVERSION ACTIF (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	47 007 581	2 200 410	44 807 171	46 308 461

Bilan passif

	NET AU 31/12/23	NET AU 31/12/22
PASSIF		
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION		
ÉCART DE RÉÉVALUATION		
RÉSERVES	12 511 504	11 363 095
Autres réserves	12 511 504	11 363 095
REPORT À NOUVEAU	1 262 890	-371 363
Report à nouveau	1 262 890	-371 363
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 500 316	2 732 662
Résultat de l'exercice	1 500 316	2 732 662
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	165 335	238 063
Subventions d'investissement	165 335	238 063
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
TOTAL (I)	15 440 044	13 962 456
PRODUITS ÉMISSIONS TITRES DE PARTICIPATIONS		
AVANCES CONDITIONNÉES		
TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES	175 000	227 972
Provisions pour risques	175 000	227 972
PROVISIONS POUR CHARGES	691 774	651 567
Provisions pour charges	691 774	651 567
TOTAL (III)	866 774	879 539
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS	19 786 573	20 604 284
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	19 786 573	20 604 284
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	2 224 851	2 324 431
Emprunts et dettes financières divers	2 224 851	2 324 431
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS/COM EN COURS	556 528	638 456
Avances et acomptes reçus/com en cours	556 528	638 456
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	3 591 718	4 995 556
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 591 718	4 995 556
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 505 398	1 491 432
Dettes fiscales et sociales	1 505 398	1 491 432
DETTES SUR IMMO. ET COMPTES RATTACHÉS		
AUTRES DETTES	174 547	219 175
Autres dettes	174 547	219 175
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	660 738	1 193 134
Produits constatés d'avance	660 738	1 193 134
TOTAL (IV)	28 500 353	31 466 466
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	44 807 171	46 308 462

Comptes de résultat

	DU 01/01/23 AU 31/12/23	DU 01/01/22 AU 31/12/22
CHARGES D'EXPLOITATION		
COÛT D'ACHAT DES MARCHANDISES		
CONSOMMATION EXERCICE /TIERS	13 631 121	12 700 723
Autres achats et charges externes	13 631 121	12 700 723
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	467 123	400 528
Impôts, taxes et versements / assimilés	467 123	400 528
CHARGES DU PERSONNEL	7 165 076	7 256 404
Salaires et traitements	4 908 658	5 018 983
Charges sociales	2 256 419	2 237 422
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 225 659	1 211 324
Amortissements sur immobilisations	416 989	333 191
Provisions sur actif circulant	680 673	670 300
Amortissements pour risque et charges	127 997	207 833
AUTRES CHARGES	293 231	283 184
Autres charges	293 231	283 184
TOTAL (I)	22 782 211	21 852 163
QUOTES-PARTS RÉSULTATS /OP COM (II)		
CHARGES FINANCIÈRES (III)		
Dotation aux amortissements et aux provisions	18 400	3 450
Intérêts et charges assimilées	549 602	145 720
Différences négatives de change	12	
Charges nettes/cess. mob. de plac.		1 656
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)	8 209	211 233
Sur opérations de gestion	2 032	58 984
Sur opérations en capital	6 177	152 249
PARTICIPATION SALARIÉS EXPANSION (V)		
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VI)		
Impôts sur les bénéfices	10 038	1 000
SOLDE CRÉDITEUR	1 500 316	2 732 662
Bénéfice	1 500 316	2 732 662
TOTAL GÉNÉRAL (CHARGES)	24 868 788	24 947 883

PRODUITS D'EXPLOITATION		
MONTANT NET CHIFFRE D'AFFAIRES (A)	22 106 402	20 828 424
Ventes de marchandises	155 105	9 550
Production vendue (B&S)	21 951 297	20 818 874
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (B)	2 458 036	2 390 110
Subventions d'exploitation	1 041 967	1 105 336
Reprises/prov. et transferts de charges	1 151 854	1 053 581
Autres produits	264 215	231 193
TOTAL (A+B)	24 564 438	23 218 533
QUOTES-PARTS RÉSULTATS /OP COM (II)		
PRODUITS FINANCIERS (III)		
De participations	687	24 148
Autres intérêts et produits assimilés	44 934	8 119
PRODUITS EXCEPTIONNELS (IV)	258 728	1 697 083
Sur opérations de gestion	10 000	45 867
Sur opérations de capital et cessions d'actifs	1 000	8 876
Sur opérations de capital, subv. d'inv.	72 728	1 642 341
Autres opérations de capital	175 000	
Reprises/prov. et transferts de charges		
SOLDE DÉBITEUR		
Perte		
TOTAL GÉNÉRAL (PRODUITS)	24 868 788	24 947 883

ANNEXES

Généralités

1.1 Présentation

L'Ordre des experts-comptables, créé par l'ordonnance n° 45-2138 en date du 19 septembre 1945, regroupe les professionnels habilités à exercer en France la profession d'expert-comptable. L'Ordre a pour objet la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession qu'il représente.

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France a pour missions essentielles de surveiller l'exercice de la profession dans sa circonscription, de statuer sur les demandes d'inscription au Tableau, de surveiller et contrôler les stages, de fixer et recouvrer le montant des cotisations.

L'Ordre des experts-comptables région Île-de-France présente ses comptes agrégés, conformément à l'art 35- Section III du titre II- Section V de l'arrêté du 6 juin 2008, pour permettre une agrégation de tous les conseils régionaux au niveau du conseil national.

1.2 Périmètre

Les comptes agrégés comprennent les entités suivantes :

ARRÊTÉ DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2023 - AGRÉGATION

ENTITÉ	FORME	PRODUITS	RÉSULTAT (avant affectation résultat SCI 50 rue de Londres)	FONDS PROPRES	INTÉRÊT
CRO IDF		8 152 380	+ 447 677	12 586 940	100 %
Actions-Experts	Eurl	1 978 371	0	391 227	100 %
Sup'Expertise		14 964 459	+ 435 162	1 485 366	100 %
SCI du 50 rue de Londres	Sci	2 758 769	+ 1 174 723	6 250 000	50 %
INNEST	SASU	215 001	+ 30 115	141 473	100 %
SOUS-TOTAL		28 068 980	2 087 677	20 855 006	
Retraitements		3 200 193	587 361	5 414 962	
TOTAL		24 868 787	1 500 316	15 440 044	

SUP'EXPERTISE

Ouverture du Campus de Courbevoie

En janvier 2023, Sup'Expertise ouvre au public son nouveau campus à Courbevoie (inauguration officielle faite le 01/06/2023), offrant des conditions d'enseignement optimales. Ce campus accueillera également les journées de regroupement des experts-comptables stagiaires ainsi qu'une partie des formations continues pour adultes (par exemple, parcours « *Profession comptable 2030* », parcours certifiants etc.). Ce développement s'accompagne du transfert du CFA de l'académie de Paris vers celle de Versailles. Par ailleurs, des anomalies de surconsommation électrique dues aux Centrales de Traitement d'Air (CTA) ont été identifiées courant 2023. Des mesures sont prises pour résoudre ce dysfonctionnement avec effet attendu sur les exercices 2024 et 2025.

Fermeture de la Licence professionnelle Compta-Paie

L'IUT de Bourges (Université d'Orléans) a décidé de ne plus proposer la Licence professionnelle Compta-Paie. En conséquence, Sup'Expertise qui proposait cette licence en partenariat avec l'IUT a retiré la section de son offre et perdu une classe à la rentrée 2023.

Ouverture de la 3^e année de BUT GACO

La transformation des DUT (2 ans) en BUT (3 ans) a eu pour effet mécanique l'ouverture, à la rentrée 2023, d'une section de 3^e année du BUT GACO (Gestion administrative et commerciale des organisations) que Sup'Expertise propose en partenariat avec l'IUT de Montreuil (Université Paris 8).

Mécénat

Un rescrit fiscal daté du mois d'août a reconnu à Sup'Expertise, association à but lucratif poursuivant un but d'intérêt général, la capacité à bénéficier du mécénat pour son activité de CFA. Une première convention de mécénat a ainsi été signée pour quatre ans avec la fondation Cegid Solidaire, dans le cadre du Congrès national de l'Ordre des experts-comptables à Montpellier, et fera l'objet d'un premier versement en 2024.

Chaire « Double Matérialité »

Le 8 septembre 2023, Sup'Expertise a signé avec La Fondation du Risque (Institut Louis Bachelier) une convention portant création d'une Chaire de Recherche « *Double Matérialité* », dans un contexte de transposition de la directive CSRD. Ce partenariat vise notamment à positionner Sup'Expertise comme un acteur engagé dans la recherche en matière de durabilité, et à consolider ainsi sa trajectoire d'excellence.

Lancement des parcours *Profession Comptable 2030*

Au quatrième trimestre, les parcours « *Profession comptable 2030* » ont commencé à être déployés par Sup'Expertise. Conçus par le CFPC pour former et accompagner les collaborateurs de cabinets dans la transformation profonde des métiers de l'expertise comptable et de l'audit. Ces parcours sont distribués par les IRF (et donc par Sup'Expertise en Île-de-France).

SASU INNEST

Depuis la première promotion lancée en 2020, la Sasu INNEST a accéléré 16 startups et détient des participations dans 11 d'entre elles (abCSR, Forekasts, Nuag, Oblige, MYA, Vesper, Venaqi, Emersio, Leano, enso RSE, Mukei). Détenue à 100% par l'Ordre des experts-comptables d'Île-de-France, INNEST a accompagné 5 startups en 2023.

Présentation des cinq startups :



L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DU PILOTAGE DE LA PERFORMANCE DES TPE-PME

Emersio est une plateforme innovante offrant des solutions de pilotage prédictif pour les entreprises. Elle se spécialise dans la création de modèles prédictifs personnalisés pour la comptabilité et la gestion financière, en intégrant l'intelligence artificielle et l'analyse de données.



LA PLATEFORME DES EXPERTS-COMPTABLES ENGAGÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Enso RSE met à disposition une plateforme SaaS RSE dédiée aux experts-comptables pour qu'ils aident leurs clients petites et moyennes entreprises dans leurs démarches et politiques RSE.



LA PLATEFORME DE FINANCEMENT TOUT-EN-UN POUR LES TPE-PME

Leano offre une solution tout-en-un de financement pour les TPE-PME en intégrant différents prêteurs digitaux au même endroit. La plateforme propose des solutions sur mesure pour la trésorerie et le BFR avec une expérience fluide et sans tracas. Leano se positionne comme un complément d'offres pour les experts-comptables qui souhaitent offrir à leurs clients des solutions de financement à forte valeur ajoutée.



LA PLATEFORME QUI SIMPLIFIE LA VALORISATION ET LE PILOTAGE DES ACTIFS IMMATÉRIELS

Mukei est une Fintech spécialisée dans la valorisation d'entreprise, et plus particulièrement sur la valorisation des actifs immatériels (brevets, marques, code informatique, audience...). Elle s'adresse à tous les experts-comptables qui souhaitent accélérer et simplifier les prestations de valorisation pour leurs clients.



L'OUTIL QUI COLLECTE, ANALYSE ET EXPLOITE VOS FEEDBACKS CLIENTS ET COLLABORATEURS

Venaqi est l'outil de pilotage pour les cabinets d'expertise comptable basé sur le feedback client et collaborateur. En effet Venaqi permet la collecte, l'analyse, l'interprétation et la modélisation du feedback client et collaborateur de son cabinet. Venaqi permet de détecter les points forts mais aussi les axes d'amélioration du cabinet pour permettre la mise en place d'actions correctives si nécessaire, et cela tout au long de l'année.

Règles et méthodes comptables

2.1 Généralités

Les comptes agrégés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables du PCG, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, ainsi que de la continuité de l'activité.

Les comptes des entités ont été « agrégés », les titres des sociétés agrégées ont été annulés, en contrepartie de leur situation nette et les opérations internes ont été annulées.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 Immobilisations et amortissements

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et amortis sur un an.

Les supports de formation continue et du DEC sont amortis sur 3 ans

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement sur la durée d'usage :

- 6 à 9 ans pour les agencements, installations et aménagements,
- 3 ans pour le matériel de transport,
- 3 à 4 ans pour le matériel de bureau et le matériel informatique,
- 3 à 6 ans pour le mobilier de bureau.

2.3 Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés comprennent principalement les cotisations des confrères et celles des stagiaires, majorées des coûts de formations obligatoires, ainsi que sur la formation continue.

Les créances sont dépréciées, en fin d'année, par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu selon la méthode suivante :

Ordre des experts-comptables région Île-de-France et Sup'Expertise (Journées de formation Stagiaires)

- Provision de 15 % de la valeur nominale pour les créances de l'exercice en cours,
- Portée à 100 % de la valeur nominale, pour les stagiaires étrangers dont la créance est antérieure au 31 décembre 2008,
- Provision de 100% de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

Sup'Expertise (autre que Journées de formation Stagiaires)

- Provision de 25 % de la valeur nominale pour les créances comprises entre 3 mois et 6 mois,
- Provision de 50 % de la valeur nominale pour les créances comprises entre 6 mois et 1 an,
- Provision de 100 % de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

2.4 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition.

2.5 Indemnités de fin de carrière / médailles du travail

Un contrat collectif d'assurance a été signé en fin d'année 2007, le versement effectué, à cette occasion, correspondait aux droits acquis par l'ensemble du personnel en matière d'engagement au titre des indemnités de fin de carrière et de médaille du travail au 31 décembre 2007.

Depuis 2008, aucune souscription complémentaire n'a été versée.

Pour les sociétés Actions-Experts et Ordre des experts-comptables d'Île-de-France, des reprises de provision et des dotations aux provisions ont été comptabilisées afin que le montant global (provisions et solde du contrat collectif) corresponde aux droits acquis au 31 décembre 2023.

Ce montant a été déterminé en tenant compte pour chaque salarié de son ancienneté, d'une actualisation de son salaire, de sa probabilité de survie ainsi que de celle de rester dans l'Ordre des experts-comptables région Île-de-France jusqu'à 64 ans, conformément à la législation en vigueur à l'arrêté des comptes, de même en matière de médaille du travail.

Le solde des contrats collectif ajouté au solde des provisions pour risques et charges correspondent au montant total des engagements dus au 31 décembre 2023, soit 370 935 euros. En ce qui concerne Sup'expertise la provision dans les comptes s'élève à 348 592 €.

2.6 Particularités

Les cotisations fixes sont comptabilisées à la date de l'appel de cotisations, en début d'exercice.

Les cotisations proportionnelles sont enregistrées :

- à la date de la déclaration en ligne (même si le paiement n'a pas été encaissé) ou,
- à la date d'encaissement de celles-ci en raison de l'impossibilité de connaître leurs montants avant réception de l'appel de cotisation, servi par le membre de l'Ordre et joint au règlement (au cas où la déclaration n'est pas remplie en ligne).

Compléments d'informations relatifs aux comptes de bilan

3.1 Tableau des fonds propres

LIBELLÉS	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022
Résultat	1 500 316	2 732 661
Réserves diverses	12 511 503	11 363 095
Réserves consolidées	1 262 890	-371 363
Subvention d'investissement	165 335	238 063
TOTAUX	15 440 044	13 962 456

3.2 État des provisions

PROVISIONS	BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE UTILISÉES	REPRISES DE L'EXERCICE NON UTILISÉES	BRUT À LA FIN
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Médailles travail et IFC	651 568	43 997	3 790		691 775
Autres provisions pour risques	227 972	84 000	136 972		175 000
TOTAL	879 540	127 997	140 762		866 775
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES CRÉANCES					
Provision des comptes confrères et clients Sup'Expertise	685 703	680 673	676 487		689 888
TOTAL	685 703	680 673	676 487		689 888
TOTAL	1 565 243	808 670	817 249		1 556 664
Dont dotations et reprises d'exploitation		808 670	817 249		
Dont dotations et reprises exceptionnelles					

3-3 Dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales et autres dettes

Les postes, qui s'élèvent à 5 097 116 euros sont à échéance à moins d'un an.

Compléments d'informations relatifs aux comptes de résultat

4-1 Cotisations

Ce poste est constitué des cotisations (non exonérées) des membres inscrits au Tableau de l'Ordre de la région Île-de-France. Cela comprend les cotisations fixes appelées en 2019, ainsi que celles proportionnelles payées (ou promises) en 2023 selon la décomposition ci-dessous.

Nombre de cotisants :

- 6 931 personnes physiques
- 6 853 personnes morales
- 3 723 stagiaires

La redevance appelée pour le compte du CNO vient en déduction des cotisations appelées, soit 7 264 166 € en 2023.

4-2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement :

- Les produits de formation Sup'Expertise
- Les loyers du 50 rue de Londres (correspondant à 50% du loyer facturé à la CRCC Paris)
- Les produits des partenaires et d'Innest
- Les subventions de la CCI, Chambre des notaires, OEC et CRCC de Paris et de Versailles, du CNO dans le cadre du Congrès et/ou les Universités d'été

4-3 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation sont principalement constituées des dépenses des commissions du CRO, des frais de fonctionnement (charges de personnel, loyers, etc.), des coûts des animateurs et des supports de formations.

4-4 Résultat financier

La charge financière correspond aux intérêts d'emprunt payés par la SCI, pour les travaux du 50 rue de Londres.

Autres informations et engagements

5.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

CATÉGORIE	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	59	61
Employés	22	24
Apprentis	2	1
Techniciens	21	17
TOTAL	104	103

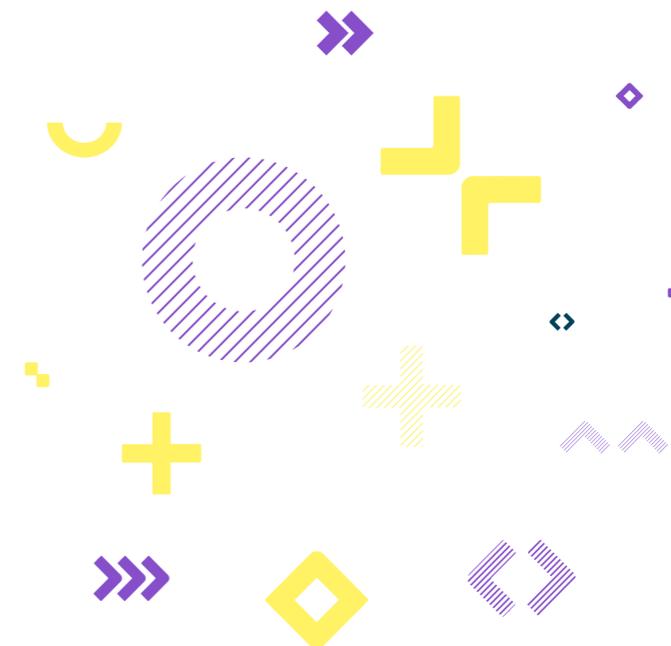
5.2 Bénévolat des élus et autres membres des commissions

Le nombre d'heures passées par les élus pour les travaux et réunions du conseil a été déterminé à partir des réponses obtenues des élus et d'une estimation minimale pour les élus n'ayant pas répondu.

La valorisation a été effectuée sur la base d'un taux horaire moyen de 100 €.

Cette valorisation n'a bien entendu aucune incidence sur le résultat mais permet d'avoir une meilleure appréciation des activités du conseil et de l'engagement des élus.

	HEURES	VALORISATION
Élus	8 000	800 000
TOTAL	8 000	800 000



oec-paris.fr

01 55 04 31 31
50 rue de Londres
75008 Paris



OECParis



Ordre des
experts-
comptables Paris
Île-de-France



Ordre des
experts-
comptables Paris
Île-de-France



CROEC
PARIS



Kiftacompta

- JUILLET 2024 -

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*
Région Paris Ile-de-France